



Compte d'épargne libre d'impôt Désignation d'un titulaire remplaçant ou d'un bénéficiaire

Le présent formulaire vous permet de désigner un titulaire remplaçant ou un bénéficiaire, ou **les deux**, à l'égard de votre compte d'épargne libre d'impôt (le « Compte »).

Titulaire remplaçant : Seul votre conjoint ou conjoint de fait, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), peut être désigné à titre de **titulaire remplaçant**. Advenant votre décès, le nom associé au Compte sera modifié et remplacé par le nom du titulaire remplaçant, lequel continuera à détenir et à administrer le Compte comme s'il s'agissait de son propre compte.

Bénéficiaire : Vous pouvez désigner un **bénéficiaire** à l'égard de votre Compte. Advenant votre décès, le bénéficiaire recevra le produit du Compte, et le Compte sera fermé si :

- vous n'avez pas désigné un titulaire remplaçant; **ou**
- le titulaire remplaçant désigné n'était pas votre conjoint ou votre conjoint de fait au moment de votre décès, ou encore, il est décédé avant vous.

Rappel important : Le titulaire remplaçant ou bénéficiaire désigné du Compte ne sera pas automatiquement révoqué ou modifié en cas de mariage, de divorce ou de rupture de relation qui surviendrait ultérieurement. Pour nommer un nouveau titulaire remplaçant ou bénéficiaire en cas de mariage, de divorce, de rupture de relation ou pour toute autre raison, vous devez faire une nouvelle désignation. Vous devez désigner un nouveau titulaire remplaçant ou un nouveau bénéficiaire, ce qui remplacera toute désignation antérieure pour le Compte visé par le présent formulaire. Par conséquent, si à la fois un titulaire remplaçant et un bénéficiaire sont désignés relativement à un compte d'épargne libre d'impôt donné, vous devez désigner un nouveau titulaire remplaçant et un nouveau bénéficiaire chaque fois que vous modifiez l'un ou l'autre en remplissant et en signant un nouveau formulaire de désignation.

Nom du titulaire du compte : _____
Titre Prénom Deuxième prénom Nom

Type de compte d'épargne libre d'impôt : Compte d'épargne libre d'impôt de TD Canada Trust
 Compte d'épargne libre d'impôt de Fonds Mutuels TD
 Compte d'épargne libre d'impôt de TD Waterhouse

Numéro de succursale : _____ Numéro de compte : _____

Votre bénéficiaire/titulaire remplaçant

(Au Québec, la désignation d'un bénéficiaire et/ou d'un titulaire remplaçant peut être faite uniquement dans un testament ou un contrat de mariage.)

Je révoque toute désignation antérieure de titulaire remplaçant ou de bénéficiaire faite à l'égard du Compte.

Je désigne _____, mon conjoint ou conjoint de fait (s'il me survit), comme titulaire de mon Compte advenant mon décès.
Titre Prénom Deuxième prénom Nom

Je désigne le ou les bénéficiaires mentionnés ci-dessous pour recevoir le produit du Compte à mon décès, sous réserve des dispositions du Compte et des lois applicables.

Nom du bénéficiaire	Relation	Pourcentage

Si les pourcentages ne totalisent pas 100 %, la portion restante sera versée à ma succession. Total _____ %

Advenant mon décès et, si je ne désigne pas un titulaire remplaçant qui me survit, la Société Canada Trust (le « fiduciaire »), à la réception de tous les documents que le fiduciaire peut raisonnablement exiger, distribuera le produit net du Compte conformément à la désignation de bénéficiaire en vigueur, le cas échéant. Si un bénéficiaire désigné me précède, la tranche du produit net à laquelle il a droit sera versée à ma succession. Si aucun bénéficiaire désigné ne me survit, le produit net sera versé à ma succession. Le fait de verser ledit produit libérera le fiduciaire de toute autre obligation en vertu du Compte.

Signature du titulaire du compte _____ Date (mm/jj/aaaa) _____

Réservé à l'usage interne

N° d'employé _____ N° identification _____

MD Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.